

REFERENCES: JFO/GS/ /08

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :

LUNDI 24 NOVEMBRE 2008 A 20 HEURES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

- 1. MISSION D'ASSISTANCE PROJET DE CREATION D'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES,
- 2. SYNDICAT DE TRANSPORTS INTERCOMMUNAL AVEC LA COMMUNE

 DE GRETZ-ARMAINVILLIERS (LA PIECE JOINTE MENTIONNEE VOUS SERA

 ADRESSEE ULTERIEUREMENT),
- 3. REALISATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE (LES PIECES JOINTES MENTIONNEES VOUS SERONT ADRESSEES ULTERIEUREMENT),

- 4. RETOUCHES APPORTEES AU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE,
- 5. MAJORATION DES TARIFS DES SERVICES SPECIAUX DE TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS RESERVES AUX ELEVES A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2008,
- 6. COMPTE RENDU AU CONSEIL DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES.

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 18 NOVEMBRE 2008

LE MAIRE,

JEAN-FRANÇOIS ONETO.